

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 12 décembre 2023

Délibération n° 53 - 2023 relative à la dissolution du « Service d'activités industrielles et commerciales » (SAIC) au 01/01/2024

Vu le code de l'éducation,

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve :

- la dissolution au 1^{er} janvier 2024 du « Service d'activités industrielles et commerciales » (SAIC) et du budget annexe correspondant,
- l'intégration au budget principal de son bilan et résultat,
- l'affectation aux réserves de l'établissement des réserves du SAIC diminuées du montant du report à nouveau.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	21
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	29	Pour	24	Contre	2	Abstentions	3
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

le 14/12/2023



Le vice-président du conseil d'administration
Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 20/12/2023

Document mis en ligne le : 20/12/2023